

INFO REGLEMENTATION TEMPORAIRE

et travaux réfection des chaussées (le 12-05-2020)

1-Vous informe qu'une portion de la voie verte **Pierrefitte Nestalas / Cauterets est interdite à la circulation des cyclistes et piétons suite à un éboulement survenu en début d'hiver. Arrêté interdiction de la Mairie de Cauterets.**

Suite à demande info de Vététistes je me suis rendu sur les lieux ce jour pour voir (car j'avais des infos divergentes).

Contact avec Police Municipale Cauterets sur le terrain et infos transmise à Pays de Lourdes Vallées des Gaves qui gère ladite Coulée Verte. Il a été constaté un manque de signalétique sur zone, un renforcement de la signalétique d'information et d'interdiction va être effectué avant l'été.

La partie concernée par cette interdiction se trouve en amont de la passerelle (structure fer qui surplombe la D 920 et le gave) Meyabat sens Pierrefitte Nestalas / Cauterets. A cet endroit il faut quitter la coulée verte et prendre la D 920 jusqu'en haut du Limaçon.

2 -Actuellement présence de gravillons dans traversée du village de 65120 **SASSIS (Pays Toy).**

3- Le Département 65 est depuis peu gestionnaire de l'axe routier **Gez Argelès / Col des Spandelles / Ferrières. Cette route va faire l'objet de travaux de réfection par intermittence en 2020. Vous déconseille même cet été cet itinéraire où les gravillons seront présents.**

Lors de vos sorties si vous constatez des travaux sur les axes routiers pensez à envoyer l'info soit à vos DS clubs ou à moi-même afin qu'elles soient portées à connaissance de tous (notamment en ce qui concerne les axes en agglomération).

Pour le réseau Départemental voir le site **INFOROUTE 65.**

Et n'oubliez pas **ROULEZ à DISTANCE.**

Sportivement.

Jean-Pierre BEGARIE

Délégué Sécurité FFVELO CODEP 65